

TYOLOGIE DU BÂTI :

Comme évoqué en page précédente, le bâti est peu dense car très hétérogène : des groupes de **maisons mitoyennes à front de voirie** côtoient des **maisons isolées en retrait** ainsi que des parcelles non bâties comme des jardins privés entourés de haies. La hauteur des constructions est relativement faible (rez à rez+2).

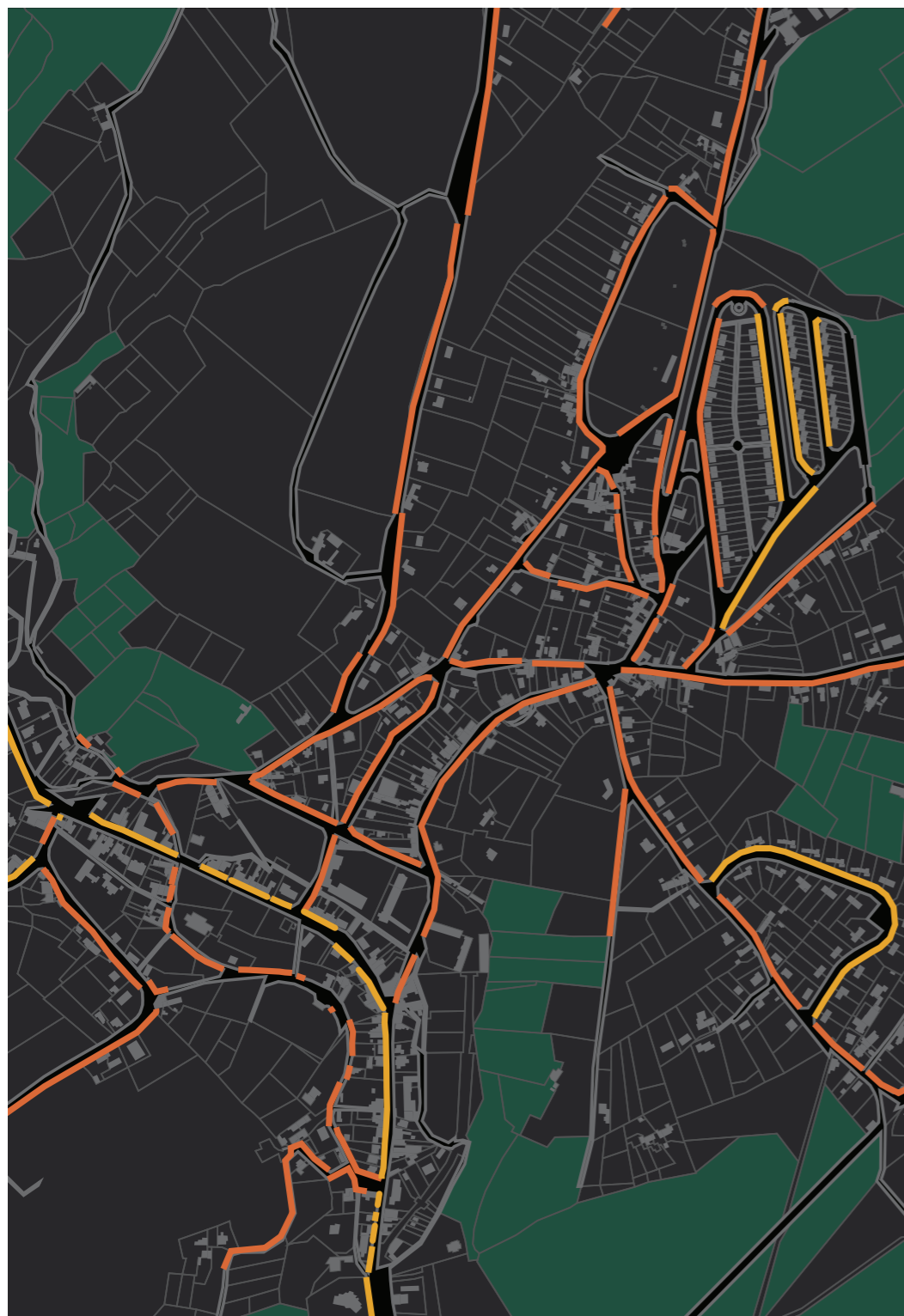
Deux ensembles homogènes se distinguent du reste du bâti : il s'agit des deux «cités» situées au nord-est de l'entité : la «**Cité blanche**» et le «**Quartier des Bures**». La première est caractérisée par des **logements groupés (par 4) de type rez+1, en brique et enduit clair**. Le second est constitué par des **maisons jumelées rez+1, en brique rouge**. Dans les deux cas, le bâti est implanté en **retrait par rapport à la voirie**.



L'ECLAIRAGE PUBLIC :

TONALITES : Présence de sodium haute pression (NaHP) sur la voirie principale, la rue des Awirs, ainsi qu'au niveau du Quartier des Bures.

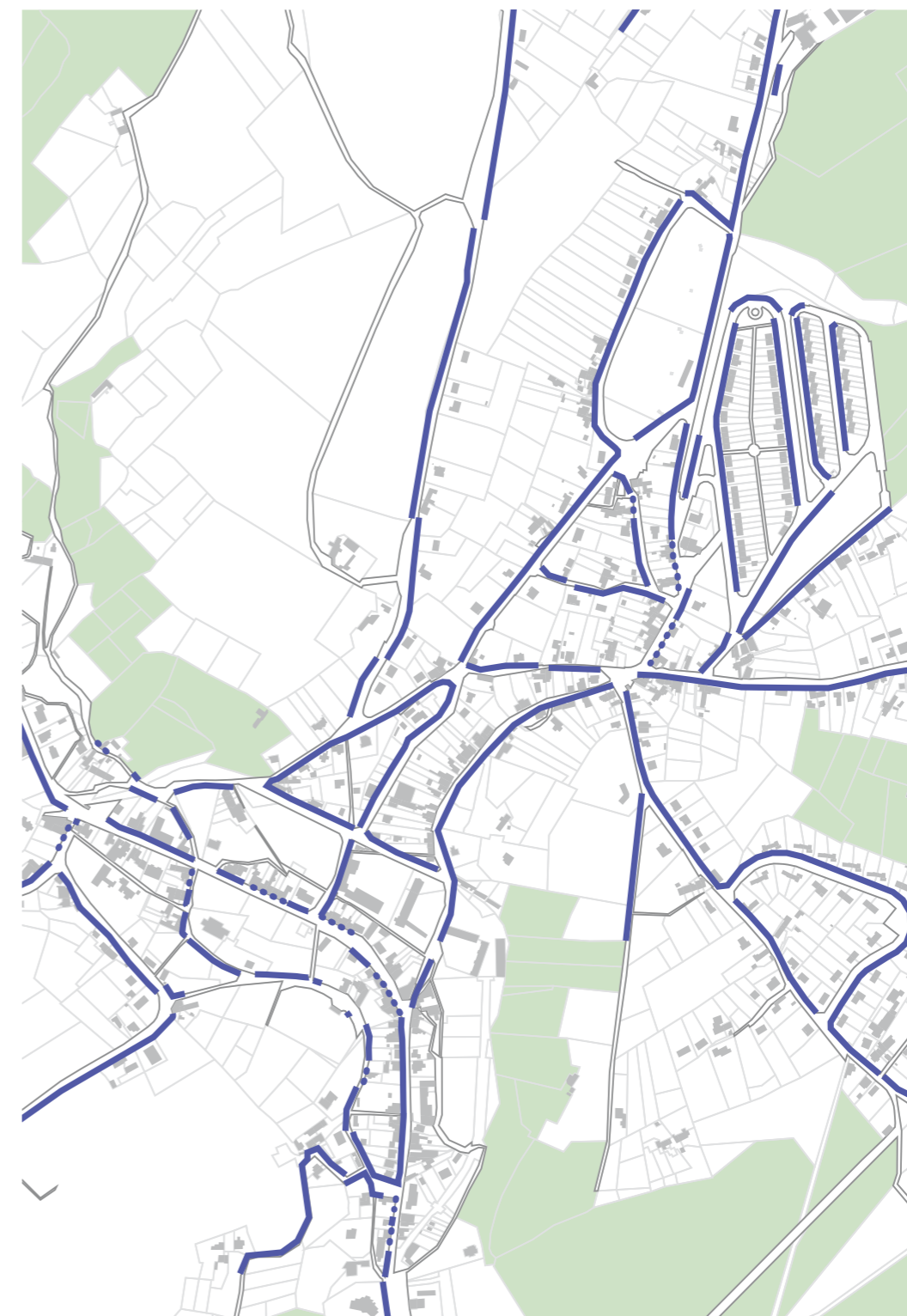
Présence de sodium basse pression (NaLP) pour l'ensemble des voiries restantes.



Carte des tonalités



Ambiances nocturnes



Carte des implantations

IMPLANTATION : L'ensemble des appareils de l'entité sont de type **fonctionnel haut sur mât en unilatéral**. Quelques appareils implantés sur des consoles sont également présents, aux endroits où le positionnement d'un mât n'est pas possible (bâti à front de voirie).



Exemple d'appareils de type «fonctionnel haut sur mât»